



**NAMUR
CAPITALE**

DAU | Département
Aménagement
Urban



Wallonie

Informations notariales

DUCHATEAU, Frédéric - Notaire
Godefroid , 27
5000 Namur

Hôtel de Ville
Aile A – 2ème étage
Esplanade de l'Hôtel de Ville, n°1
5000 Namur

Cellule Procédures préalables :
081/246.547 ou 081/246.505

Accueil général Urbanisme :
du lundi au jeudi : 081/246.347
Fax : 081/246.590
Courriel : urbanisme@ville.namur.be
Accueil général Hôtel de Ville :
081/246.246
Site internet :www.namur.be

Délivré à Namur, le **28 JUIN 2022**

INFORMATIONS NOTARIALES
(Art. D.IV.97 du Code du Développement Territorial)

Date de réception de la demande : 10/06/2022

V/réf. : CP/2022/0157

Référence dossier : Notaires/25943/2022

Votre correspondant·e : V. Baudouin

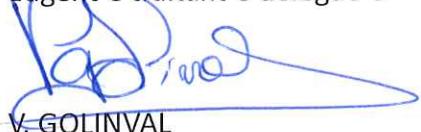
Maître·s,

En réponse à votre demande d'informations mieux identifiée ci-avant, nous avons l'honneur de vous adresser, au verso de la présente, les informations visées à l'article D.IV.99 §1 du Code du Développement Territorial.

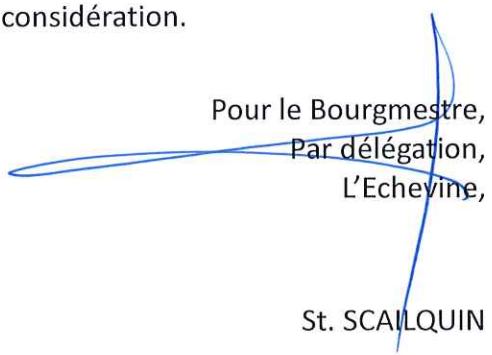
Nous vous informons que notre Département de Gestion Financière vous réclamera prochainement la somme de 80€ pour la délivrance de ces informations conformément à la redevance adoptée par le Conseil communal en sa séance du 03 septembre 2019.

Nous vous prions d'agrérer, Maître·s, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice Générale,
Par délégation,
L'agent·e traitant·e délégué·e


V. GOLINVAL

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
L'Echevine,


St. SCAILQUIN

Informations notariales

1) Bien situé à WEPION, Route de Saint-Gérard n°151, paraissant cadastré section C n°777A et appartenant à Aux consorts FLAHAUX.

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

- Le bien en cause a fait l'objet d'un permis d'urbanisme:

Date	Objet du permis
11/04/2022	Déclaration environnementale : 1 citerne à mazout enterrée de + de 3.000 L.

- Le bien est situé en "Classe C de 0 à 7 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Aucune remarque à formuler.